

## **Arrêté portant proclamation des résultats aux élections des étudiants élus du CA aux deux commissions d'orientation**

- Vu le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture
- Vu le vote favorable du CA de la délibération N° 2021-90bis-3 concernant l'installation de deux commissions d'orientation pour les formations architecture et paysage

Considérant que les scrutins se sont déroulés par voie électronique, entre le lundi 1<sup>er</sup> mars et le mercredi 3 mars 2021.

### **La directrice de l'ENSAP Bordeaux arrête**

#### **Article 1. Scrutin relatif à l'élection des étudiants élus du CA à la commission d'orientation de la formation paysage**

Les étudiants élus sont:

- **Nelson BRIGGS** (CPEP 1)
- **Titouan JOLLIVET** (CPEP 1)

#### **Article 2. Scrutin relatif à l'élection des étudiants élus du CA à la commission d'orientation de la formation architecture**

Les étudiants élus sont:

- **Hugo LOUNICI-BRISSAC** (L1 architecture)
- **Romain RANCIEN** (L3 Architecture)

#### **Article 3. Exécution**

La secrétaire générale de l'ENSAP de Bordeaux est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Talence, le 4 mars 2021

Camille Zvenigorodsky, directrice de l'ENSAP de Bordeaux

